



Nom et Prénom de l'élève

Nom et Prénom du représentant légal

DEMANDE D'AIDE AUX FAMILLES

ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

(un dossier par enfant)

**VOTRE DEMANDE DEVRA PARVENIR IMPERATIVEMENT
AU DEPARTEMENT
AVANT LE 30 NOVEMBRE 2024**

ELEVE BENEFICIAIRE

Elève : NOM : Prénoms :

Né(e) le :

Etablissement fréquenté par l'élève à la rentrée 2024/2025 :

Classe :

Nom du responsable : Prénoms :

Adresse :

CP : Commune :

☎ dom. : ☎ portable :

Email* :

* (facultatif) ces informations faciliteront nos contacts pour un éventuel complément d'information

☐ Ma situation a changé - (S'il s'agit d'un changement de situation lié à un événement de la vie - divorce, veuvage, perte d'emploi, maladie... - joindre le dernier avis d'impôt)

Je soussigné(e), , certifie l'exactitude des renseignements indiqués dans le présent document.

Fait à le

Signature

CONDITIONS POUR BENEFICIER DE L'AIDE AUX FAMILLES

Cette aide concerne les **élèves demi-pensionnaires** scolarisés dans un **collège public** des Deux-Sèvres et bénéficiant d'une **tranche 2 à 4 de tarification de la restauration au quotient familial**.

La famille doit **obligatoirement résider en Deux-Sèvres**.

Le montant de l'aide se répartit comme suit :

	Montant de l'aide annuelle
Tranche 2 de tarification de la restauration au QF	10 €
Tranche 3 de tarification de la restauration au QF	55 €
Tranche 4 de tarification de la restauration au QF	35 €

Nous retourner uniquement l'imprimé complété et signé (aucune pièce justificative n'est à fournir à l'exception du dernier avis d'impôt pour les familles ayant subi un changement de situation lié à un événement de la vie – divorce, veuvage, perte d'emploi, maladie...).

Cette aide sera versée au collège et viendra en déduction du forfait restauration.

**Les demandes arrivées au delà du délai ne seront pas
prises en considération sauf cas particuliers et justifiés, laissés à
l'appréciation des services du Département.**

Votre dossier doit impérativement être transmis
avant le 30 novembre 2024 à

Département des Deux-Sèvres

Maison du Département

Direction de l'Education

Mail Lucie Aubrac - CS 58880

79028 NIORT CEDEX

ou par mail à : aidescolarite@deux-sevres.fr